

Image not found or type unknown



TAXE PREVISIONNELLE du notaire

Par **tatine**, le **04/07/2015** à **13:41**

Je voulais ajouter à mon précédent message concernant la taxe prévisionnelle notariée, que j'avais seulement demandé par téléphone un devis détaillé à mon notaire. il m'envoie à la place une facture avec son RIB; aurais-je malgré tout la possibilité de renégocier le montant des frais s'il exige CE paiement préalable?

Merci

Chantal LLINARES